

FICHE TECHNIQUE BC

▲ **Rôle de l'habilité au sens de la NF C 18-510** : Chargé de consignation.

▲ **Périmètre de l'habilité** : Nécessite des compétences en électricité : **oui** / Tension des installations inférieure à 1000 V / A une fonction d'encadrement : oui (peu fréquent) / Doit être encadré par un autre habilité : non / BC recouvre une autre habilitation : non.

▲ **Exemples de métiers concernés** : Responsable technique / Electricien en charge des coupures de courant et remises en service sur site industriel, pour permettre les travaux hors tension d'autres personnes.

▲ **Exemples d'opérations réalisées** : Mise en œuvre de la procédure de consignation et déconsignation (le cas échéant avec le chargé de travaux) comportant notamment la condamnation du circuit. Voir § 7.1 de la NF C 18-510.

▲ **Exemples d'installations concernées ou d'opérations** (photos ci-dessous) :



▲ **Equipements personnels à minima nécessaires pour la formation*** (inter et intra-entreprise) :

Vêtements de travail couvrants Outillage isolé (NF EN 60900), cavalier et cadenas de consignation Dispositif de MALT/CC (NF EN 61230) Vérificateur d'absence de tension (NF EN 61243-3) Tapis isolant classe 0 (NF EN 61111) Gants isolants classe 0 ou 00 (NF EN 60903) Casque isolant classe 0 avec jugulaire (NF EN 50365 + NF EN 397) Ecran facial avec marquage R05 indice 8 (NF EN 166).

* En application des articles R4321-1 à 5 du Code du Travail, les équipements de travail et les équipements de protection individuelle doivent être fournis par l'employeur pour le travail, et pour suivre la formation dans l'entreprise ou en centre de formation. La formation pratique doit porter sur le travail réel de l'opérateur et les équipements choisis par l'employeur doivent être en adéquation.

▲ **Moyens à minima nécessaires pour la formation** (inter et intra-entreprise) :

Local avec tableau électrique à consigner (le courant sera coupé sur une partie de l'installation) Schémas électriques de l'installation utilisée Instructions de sécurité écrites de l'employeur Formulaires d'attestation de consignation (1 & 2 étapes), de mise hors tension, de certificat pour tiers et d'autorisation de travail Balisage de chantier électrique Salle avec tables et chaises, écran ou mur permettant la vidéo-projection, et tableau papier ou effaçable.

▲ **Niveau de technicité ou d'exigence de la formation** : 4 (sur une échelle de 1 à 4).

▲ **Durée préconisée** (formation + évaluation) : Initiale = 3 jours / Renouvellement = 2 jours.

▲ **Profils compatibles dans la même session de formation** : B1, B2, BR, BE Manœuvre (de consignation). Total de 12 évaluations maximum par groupe sur 1 jour.

▲ **Habilitations supplémentaires cohérentes avec le profil** : B2, BR.